

RAPPORT D'ACTIVITE

Année
2009

**Assemblée Générale Ordinaire
du 12 juin 2010**



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

Pour que frères et sœurs
partagent la même enfance

Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969)

6, cité Monthiers 75009 Paris

Tél. : 01 55 07 25 25 – FAX : 01 49 95 02 85

e-mail : contact@sosve.org

web : www.sosve.org



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

Pour que frères et sœurs
partagent la même enfance

SOMMAIRE

I. LES MISSIONS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

II. ELEMENTS ESSENTIELS ET CHIFFRES CLES 2009

III. ACTIVITE EN FRANCE

IV. ACTIVITE DANS LE MONDE

V. FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

VI. L'ENGAGEMENT HUMAIN

VII. COMMUNICATION

I. LES MISSIONS

DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

A l'origine de SOS Villages d'Enfants, une idée simple et généreuse : offrir aux enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie familiale.

Plus de 50 ans après sa fondation, le projet de SOS Villages d'Enfants s'est confirmé autour de l'accueil en villages d'enfants SOS et s'est enrichi d'actions en faveur de la prévention de l'abandon et de l'éducation et la santé.

« Chaque enfant a sa place dans une famille et doit grandir dans un climat d'affection, de respect et de sécurité ».
Projet associatif – SOS Villages d'Enfants

I.1 Redonner une vie de famille aux enfants sans soutien parental

L'accueil en villages d'enfants SOS

SOS Villages d'Enfants accueille dans la durée des enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves. Grâce à l'engagement d'une mère SOS, les enfants se reconstruisent dans une maison familiale où ils grandissent avec leurs frères et sœurs. Ils bénéficient d'un accompagnement individualisé pour favoriser leur développement personnel et leur insertion sociale et professionnelle dans les meilleures conditions.

I.2 Renforcer le lien familial

La prévention de l'abandon

Dans de nombreux pays frappés par la pauvreté, les catastrophes naturelles ou les conflits, trop de familles faute de ressources, en sont réduites à délaisser, voire à abandonner leurs enfants. Pour tenter de remédier à cette situation, SOS Villages d'Enfants met en œuvre des Programmes de Renforcement de la Famille : elle construit des centres de jour et des crèches qui prennent en charge ces enfants dans la journée tandis que

leurs parents bénéficient d'un programme d'accompagnement visant à les soutenir sur le chemin de la responsabilité parentale et de la réinsertion économique et sociale.

I.3 Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle

Agir pour la prévention et la santé

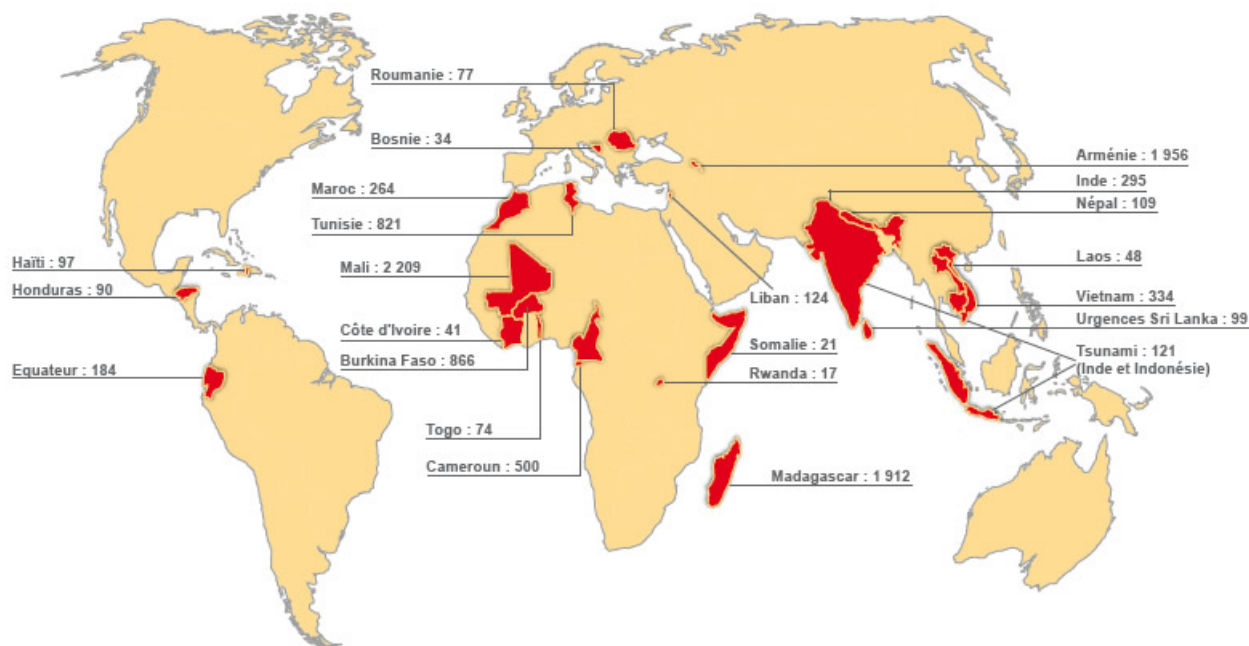
Pour faire face aux besoins des populations locales, permettre à un maximum d'enfants d'accéder aux droits les plus élémentaires et favoriser l'intégration des villages d'enfants SOS dans leur environnement, SOS Villages d'Enfants construit des structures complémentaires de santé et d'éducation qu'elle ouvre aux plus défavorisés.

Pour en savoir + : www.sosve.org

II. ELEMENTS ESSENTIELS ET CHIFFRES CLES 2009

30 ans d'actions dans le monde

Fonds versés en 2009 par pays (en milliers d'euros)



L'association française dans le monde

- ♦ Une action dans 22 pays
- ♦ 35 villages d'enfants SOS dont 3 pour qui la construction s'est achevée en 2009.
- ♦ 6 204 enfants et jeunes, dont 307 nouveaux enfants accueillis en 2009.
- ♦ 14 642 élèves bénéficiaires de 73 structures scolaires (maternelles, écoles primaires, secondaires et centres de formation) rattachées aux villages d'enfants SOS.
- ♦ 5 167 enfants bénéficiaires des programmes de renforcement de la famille (PRF) et centres d'accueil de jour.
- ♦ 55 structures médicales, sociales et programmes de renforcement de la famille.

SOS Villages d'Enfants France est membre de la Fédération internationale SOS Villages d'Enfants (SOS Children's Villages) qui a fêté ses 60 ans en 2009.

- Une présence dans 132 pays
- 74 200 enfants et jeunes accueillis au sein de 500 villages d'enfants SOS et 396 foyers de jeunes
- Plus de 2 000 programmes sociaux, éducatifs et de santé : 1 million de bénéficiaires dont 206 500 enfants sauvés de l'abandon

II. ELEMENTS ESSENTIELS ET CHIFFRES CLES 2009

2009 – 20^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant

Une occasion pour SOS Villages d'Enfants de rappeler que sa mission est au cœur des droits de l'enfant, en particulier de défendre le droit fondamental à la vie de famille (art. 9) et le droit à la protection de remplacement (art.20).

- 6 mai - SOS Villages d'Enfants Madagascar lance son 20^{ème} anniversaire : « 20 ans au service de la protection de l'enfant malgache ».
- 14 mai : le village d'enfants SOS de Plaisir (78) accueille la Défenseure des Enfants.



27 juin - Les droits de l'enfant sont mis en pratique à Digne-les-Bains à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du village.



21 novembre – le village d'enfants SOS de Châteaudun organise une table ronde sur « les droits de l'enfant placé ».



19 novembre– 200 enfants lancent un SOS sur le Champ de Mars à Paris. SOS Villages d'Enfants se mobilise autour du droit des frères et sœurs à vivre ensemble dans le cadre du placement à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant.

Photo : P. Jacob

SOS Villages d'Enfants en France

652 enfants et jeunes majeurs accueillis au sein de 13 villages d'enfants et 1 établissement pour les jeunes:

- ♦ 575 en villages d'enfants SOS
- ♦ 42 enfants au village d'enfants SOS associé de Papara (Polynésie française)
- ♦ 35 adolescents à la Maison Claire Morandat

245 jeunes au sein de 2 établissements d'insertion (Ferme du Major, Ateliers de la Garenne)

40 salariés au siège social

402 salariés dans les villages d'enfants SOS dont 109 mères SOS, 120 aides familiales, 19 psychologues et 89 éducateurs, chefs de service et directeurs

II. ELEMENTS ESSENTIELS ET CHIFFRES CLES 2009

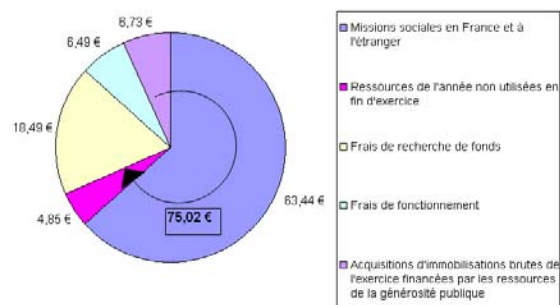
Emplois et ressources

Quelles ressources en 2009 ?¹

- 42 % proviennent de financements privés
- 53 % proviennent de financements publics (prix de journée)
- 5 % proviennent d'autres types de ressources dont les placements financiers

Les emplois en 2009

Sur 100 € reçus de la générosité du public, 75,02 € vont au profit des enfants²



Principaux investissements 2009

En France :

- Juillet 2009 : Achat d'une 11^{ème} maison familiale à Plaisir pour l'accueil de 5 nouveaux enfants.
- Septembre 2009 : Lancement des travaux du 14^{ème} village d'enfants SOS en France – Persan (Val d'Oise). Il reçoit le 1^{er} prix de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour ses normes Haute Qualité Environnementale.
- Octobre 2009 – fin des travaux de rénovation de la maison commune à Marange.

Dans le Monde :

Fin de la construction de 3 villages d'enfants SOS pour l'accueil des enfants en 2010 :

- Akouda en Tunisie
- Idjevan en Arménie
- Kita au Mali

Les missions sociales :

En France : 31,7 M€

Dans le monde : 11,2 M€

Commentaires :

- Missions sociales en France : financées essentiellement par près de 3 M€ sur les ressources collectées auprès du public et plus de 28 M€ par les conseils généraux.
- Missions sociales dans le monde : financées à 100 % sur les ressources collectées auprès du public
- 18,5 % des ressources collectées auprès du public sont affectées aux frais d'appel à la générosité du public, ce qui fait preuve d'une bonne maîtrise des coûts de collecte.
- Au 31/12/09, les ressources collectées auprès du public et non utilisées s'élèvent à 22M€ dont 1M€ collecté en 2009. L'utilisation de ces ressources contribuera :
 - à la dotation d'une réserve prudentielle de fonctionnement de 10 M€,
 - à la réalisation des projets de l'association à savoir : la rénovation du village d'enfants de Marly (59) pour 800 K€, de celui de Marseille (13) pour 500 K€, de Lomé (Togo) pour plus de 1 300 K€. Le solde sera utilisé pour les projets du plan à 5 ans (2 villages en France et 2 dans le monde).

¹ Nos comptes sont publiés chaque année et consultables sur www.sosve.org.

² Cette année, le compte d'emploi ressources est présenté conformément aux règles comptables applicables au 1^{er} janvier 2010. Il permet d'afficher de façon plus précise les emplois financés par la générosité du public.

III. ACTIVITÉ EN FRANCE

I. Accueillir frères et sœurs privés de soutien parental

L'activité des villages d'enfants SOS en 2009

	Nombre d'enfants accueillis	
	Au 31/12/2008	Au 31/12/2009
Busigny	58	57
Calais	48	47
Carros	46	43
Châteaudun	47	47
Digne	32	37
Jarville	49	49
Marange	50	52
Marly	50	48
Marseille	54	52
Neuville	49	49
Plaisir	46	46
Ste Luce	46	48
Total	575	575
Papara (Polynésie française)	43	42
Total	618	617

Au 31 décembre 2009, 575 enfants sont accueillis dans les 12 villages d'enfants SOS en France métropolitaine. 42 enfants vivent au village d'enfants associé de Papara.

La stabilité de l'effectif par rapport à 2008 s'explique par une capacité d'accueil identique.

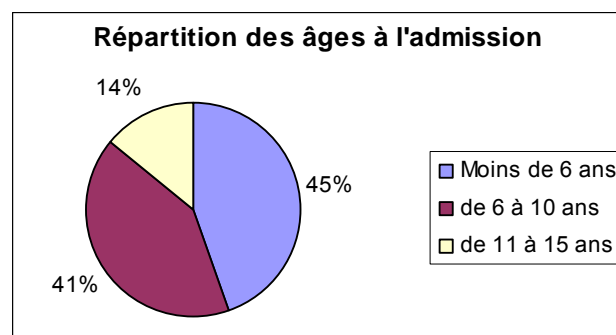
Elle traduit aussi la qualité de la collaboration des établissements avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Dans près des 2/3 des cas, les admissions de 2009 ont permis le regroupement de fratries ; le reste des admissions ayant facilité le maintien de fratries préalablement réunies.

85 enfants, soit 29 fratries, ont été admis en 2009 contre 66 en 2008. De plus, 4 enfants ont rejoint leurs frères et sœurs déjà présents en village d'enfants.

2/3 de ces enfants étaient préalablement placés dans un autre établissement (Maison d'enfants ou foyers) ou chez une assistante familiale. 13 enfants seulement vivaient en famille.

86% des admissions concernent des enfants de moins de 11 ans.



III. ACTIVITÉ EN FRANCE

Qui sont les enfants des villages * ?

- Les filles représentent 55% des enfants vivant en villages d'enfants SOS.
- L'âge moyen y est de 11 ans sachant qu'un enfant sur quatre a moins de 8 ans et un sur quatre est âgé de plus de 14 ans.
- De ce fait, plus de la moitié des enfants (52,5%) sont scolarisés en école maternelle ou élémentaire et plus d'un sur quatre en collège. Un enfant sur dix suit une scolarité adaptée ou spécialisée. Le niveau secondaire regroupe 11 % des enfants dont les 3/4 (77%) sont en sections professionnelles.
- Un enfant sur quatre suit un traitement thérapeutique extérieur de type psychothérapie (143 enfants). La proportion est identique (142 enfants) en ce qui concerne les rééducations fonctionnelles), orthophonie et/ou psychomotricité.

*statistiques réalisées sur les villages d'enfants SOS de métropole.

Que deviennent-ils ?

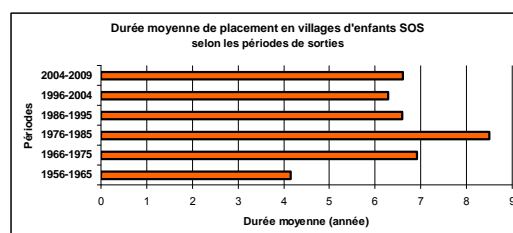
En 2009, 84 mineurs et jeunes majeurs ont quitté les villages d'enfants SOS contre 54 en 2008. Les motifs de sortie sont divers :

- 40% sont retournés dans leur famille d'origine.
- 38% ont été orientés vers un autre placement contre 43% en 2008 : cette orientation s'inscrit toujours dans le projet individuel et dans l'intérêt de l'enfant. Une fois sur deux elle correspond à une situation de tension dans laquelle la prise en charge en village d'enfants SOS n'apparaît plus adaptée aux besoins de l'enfant.
- 22% ont quitté le village d'enfants SOS pour accéder à l'autonomie : une autonomie totale dans la moitié des cas ; progressive et accompagnée dans l'autre moitié.

SOS Villages d'Enfants : un accompagnement sur la durée

L'analyse des données depuis 1956 confirme l'expérience et la spécificité de l'association dans l'accueil de longue durée.

En effet depuis plus de 25 ans, la durée moyenne des placements en villages d'enfants reste supérieure à 6 années.



L'année 2009 ne déroge pas : les 84 jeunes sortis cette année sont restés en moyenne 6 ans et demi en villages d'enfants. Près d'un jeune sur 6 a été pris en charge pendant plus de 10 ans.

L'augmentation de la capacité d'accueil

Construction d'un nouveau village d'enfants SOS à Persan

Après quelques difficultés administratives qui ont ralenti la mise à disposition du terrain par le Département, la construction a démarré le 1^{er} septembre 2009. Les premières maisons seront livrées à la fin du premier semestre 2010 et les premières admissions sont prévues pour le mois de septembre 2010.

Le village d'enfants SOS de Persan, est construit selon des normes de Haute Qualité Environnementale et de Basse consommation énergétique. Il a reçu le premier prix de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) dans la catégorie « Bâtiments à basse consommation ».

III. ACTIVITÉ EN FRANCE

Témoignages - Conseil général du Val d'Oise :

Viviane Gris, Vice-Présidente chargée des Affaires sociales : « Pour des enfants qui ne peuvent plus vivre dans le cadre familial, nous avons une nouvelle réponse qui nous permet de diversifier les modes d'accueil. » Propos recueillis lors de la pose de la 1^{ère} pierre. Source Villages de Joie – mars 2009.

Marie-Françoise Bellee Van Thong, Directrice de l'Enfance : « Nous sommes particulièrement sensibles aux principes éthiques de SOS Villages d'Enfants, tant en ce qui concerne le mode de prise en charge et le respect de l'enfant que la prise en compte de la famille. Cette démarche correspond tout à fait à ce que, de notre côté, nous souhaitons mettre en œuvre dans le département. » Source Echo des Villages – avril 2008

Extension du village d'enfants SOS de Plaisir.

Une 11^{ème} maison a été acquise puis rénovée afin d'accueillir 5 enfants en 2010.

L'amélioration de la prise en charge des enfants

Entretenir les maisons familiales et lieux d'échanges

L'association a à cœur d'entretenir et d'améliorer le cadre de vie des enfants accueillis et de leurs mères SOS. En 2009, un budget de plus de 960 K€ a été consacré à l'agencement et la rénovation des maisons familiales ou celle des maisons communes.

A titre d'exemple, la « Maison Commune » de Marange a fait l'objet d'une rénovation et d'une extension, afin de rendre plus accueillant et chaleureux le lieu d'accueil des parents qui rendent visite à leurs enfants. L'inauguration a été fêtée le 21 octobre 2009 avec les enfants, heureux de planter un arbre symbolique avec Pierre Pascal, Président, entourés de nombreux partenaires et amis.

HSP

HSP, 1^{er} réseau de « Home Stagers Professionnels » indépendants en France (professionnels de l'aménagement et de la décoration), s'est mobilisé le 27 novembre 2009 pour deux villages d'enfants SOS, Busigny (espace rencontres parents-enfants) et Carros (maison

commune), SOS Villages d'Enfants ayant été choisie pour la 1^{ère} édition de l'Opération « Les HSP ont du cœur ».

Sylvie Aubin est à la tête de ce réseau : « Nous avons été très touchés par l'accueil reçu, la motivation des équipes. Nous avons des valeurs communes très fortes : c'est l'humain qui est au cœur du projet. »

Développer et valoriser les activités sportives et culturelles

Le groupe de travail « Sports, loisirs, culture » créé en 2009, a pour objectif de développer les pratiques sportives et culturelles pendant les temps de loisirs ou les vacances.

En 2009, plusieurs stages sportifs ont eu lieu et une manifestation inter-villages, le « Vesos Trophy », a réuni le 29 octobre, 70 enfants et jeunes.

Mai 2009 - SOS Villages d'Enfants reçoit l'agrément « Jeunesse et Education Populaire »

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, c'est pour l'association SOS Villages d'Enfants, une marque importante de reconnaissance de son action autour du droit aux loisirs des enfants.

Favoriser l'accès aux vacances

Les partenariats avec Abritel, Pierre et Vacances resorts et Planète Aventures, reconduits en 2009, ont permis de nombreux séjours familiaux gratuits. 432 enfants et les adultes accompagnants ont bénéficié de 75 séjours en 2009.

Témoignage :

« Le partenariat avec Abritel nous a permis de passer une semaine de vacances dans le Gard, dans un mas cévenol. Nous avons passé une semaine de détente et de découvertes dans un environnement exceptionnel. Un grand merci à Abritel pour ces moments privilégiés. » Village d'enfants SOS de Digne-les-Bains.

L'association s'est aussi tournée vers des organismes spécialisés (Vacances Plein Air et UCPA) afin de favoriser via des tarifs préférentiels, la participation de 28 enfants et jeunes à des séjours collectifs sportifs et thématiques.

III. ACTIVITÉ EN FRANCE

II. Accompagner les jeunes vers leur avenir

Renforcer l'accompagnement scolaire

SOS Villages d'Enfants s'est engagée depuis plusieurs années à renforcer l'accompagnement des enfants dès leur entrée à l'école.

Les équipes s'attachent particulièrement à être attentifs à leurs besoins mais aussi à être porteurs d'ambition pour mieux préparer leur avenir.

Trois partenariats, Daimler Mercedes, Genworth Financial Inc. et le Club Richelieu ont permis de renforcer l'accompagnement d'une quarantaine d'enfants et jeunes. Ces derniers, en grande difficulté ou ayant besoin d'un « coup de pouce » pour préparer des examens, ont bénéficié de l'accompagnement de professionnels dans le cadre de cours et stages, individuels ou collectifs.

En 2009, 88 % des jeunes qui préparaient un diplôme ont réussi leurs examens (brevet des collèges, CAP ou BEP, Bac professionnel, technique ou général).

Partenariat HSBC : l'accompagnement de la scolarité par l'éveil social, culturel et artistique

2009 a vu la montée en puissance du financement par HSBC du projet international Future First 2008-2009. Décliné en France dès 2008, le projet « *Encourager la découverte et l'expression : 12 projets pour la réussite scolaire en villages d'enfants* » s'attache à prévenir l'échec scolaire et de mieux accompagner les enfants aux différentes étapes de leur développement. Certains villages d'enfants SOS ont choisi de développer des activités de soutien scolaire (Digne, Plaisir) alors que d'autres privilégient chez l'enfant l'envie de découvrir, de partager au travers d'activités artistiques (Jarville, Marly-les-Valenciennes, Marseille). Les villages d'enfants de Sainte Luce et Neuville se sont centrés sur les adolescents en leur proposant de travailler la question de l'apparence physique et la relation à autrui.

Par ailleurs, à partir des résultats de l'étude de Paris 8 sur la scolarité et d'un recensement des actions en villages d'enfants, le groupe de travail

« Autonomie –Scolarité » créé en 2009, a identifié des axes d'intervention prioritaires qui feront l'objet de travaux en 2010.

Sensibiliser et prévenir les violences

Le village d'enfants SOS de Plaisir a poursuivi en 2009 le partenariat avec l'association Je.Tu.Il, en proposant aux collégiens de 4^{ème} du collège proche du village, des séances de sensibilisation sur les violences. Le collège financera la poursuite du projet.

Les villages d'enfants SOS de Jarville, Sainte-Luce et Marseille ont aussi bénéficié de ce programme auquel ils ont associé également des partenaires de l'éducation nationale ou de la mairie.

Ce projet bénéficie depuis 2008 du soutien financier de Robert Half International et de la Fondation Lachman.

Créer et participer à des groupes de réflexion autour de l'accès à l'autonomie

- Dans le cadre du nouveau Plan à 5 ans (2009-2014), plusieurs groupes de travail ont été mis en place en 2009 pour accompagner le développement de l'association sur des axes stratégiques d'amélioration de sa prise en charge. Le **groupe de travail « autonomie »** a pour objectif de proposer une stratégie et des actions destinées à renforcer la préparation à l'autonomie des adolescents accueillis en villages d'enfants SOS.

Les modalités d'accompagnement vers l'autonomie ont été recensées au sein de chaque village.

Le groupe a travaillé à la **création d'un espace national de consultation des jeunes**, prolongeant ainsi au niveau associatif, la démarche initiée en villages avec la mise en oeuvre de la loi du 2 janvier 2002.

III. ACTIVITÉ EN FRANCE

- SOS Villages d'Enfants a, par ailleurs, participé au **groupe de travail pluri institutionnel** mis en place en janvier 2009 par l'ONED (**Observatoire National de l'Enfance en danger**). Le rapport, issu des travaux de ce groupe, « *Entrer dans l'âge adulte : la préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection* » a été présenté lors de la journée ONED du 11 décembre 2009. Il émet des recommandations en s'appuyant sur des dispositifs innovants, dont ceux de la Maison Claire Morandat et de la Maison d'Accueil des Adolescents du village d'enfants SOS de Plaisir. Lors de la clôture de cette journée, Annick-Camille Dumaret s'est appuyée sur les résultats des études conduites à SOS Villages d'Enfants.

« *L'intérêt de cette thématique pour les professionnels et usagers français de la protection de l'enfance a été notamment confirmé par des rencontres avec des représentants de la Fédération nationale des associations départementales d'entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance (FNADEPAPE) et de l'association SOS Villages d'Enfants. Suite à ces rencontres, l'ONED a décidé d'inscrire la thématique de la préparation et l'accompagnement à la sortie des jeunes de la protection de l'enfance dans son programme d'activité 2008-2009* » Extrait du rapport ONED – décembre 2009.

- Enfin, dans le cadre de la **campagne internationale pour l'intégration sociale des jeunes à l'issue du placement**, engagée par la Fédération internationale, SOS Villages d'Enfants France a été invitée à la Conférence « *Garder la porte ouverte ? Quel soutien aux jeunes en fin de placement ?* » organisée en octobre 2009, en partenariat avec l'UNICEF et le Conseil de l'Europe, à Vilnius (Lituanie). Une jeune représentante d'un village d'enfants SOS de l'est de la France a présenté en clôture les résultats du travail de 15 jeunes de 13 pays venus spécialement pour donner leur point de vue sur cette étape importante de transition. Quelques points y ont été particulièrement remarqués : moins de discrimination à l'école et dans le monde du travail, un accompagnement par des référents stables, attentifs et disponibles y compris après la fin de prise en charge et enfin, la reconnaissance de leur droit à participer aux décisions les concernant.

Préparer les adolescents et jeunes adultes à l'autonomie

SOS Villages d'Enfants gère aujourd'hui 2 structures dédiées aux adolescents : la Maison des Adolescents à Plaisir (Yvelines) et la Maison Claire Morandat (Nord).

- Si la Maison des Adolescents est une structure complètement intégrée au village d'enfants SOS de Plaisir et n'accueille sous forme d'internat scolaire, que des pré-adolescents et adolescents du village d'enfants ayant besoin de s'isoler ponctuellement,
- la Maison Claire Morandat, créée en 1986, par SOS Villages d'Enfants, s'ouvre aux jeunes adultes venant d'autres établissements et leur propose un accompagnement éducatif et social. Plus d'une trentaine de jeunes de 16 à 21 ans (34 jeunes à fin décembre 2009) sont hébergés dans un dispositif évolutif, 8 studios regroupés au sein d'un même bâtiment pour les plus jeunes et 29 appartements intégrés dans le tissu social local. L'accompagnement s'appuie sur un contrat éducatif personnalisé qui a pour spécificité l'expérimentation d'un cadre de vie semi autonome par les jeunes.

- Deux tiers des 30 jeunes accueillis en 2009 étaient majeurs. La plupart d'entre eux étaient préalablement placés en familles d'accueil (11) ou maisons d'enfants (8). A noter la présence de 3 jeunes issus des villages d'enfants SOS.

- 26 jeunes ont quitté l'établissement en 2009 après une durée moyenne de prise en charge de 1 an et 5 mois. Dans un contexte socio-économique pourtant très sensible, tous les jeunes sont sortis avec une solution d'hébergement stable : 8 vivent en logement indépendant, 14 ont trouvé une solution familiale et 3 ont rejoint un foyer de jeunes travailleurs. A noter une jeune future maman, accueillie en centre maternel. Tandis que 40% des jeunes sont sortis à 21 ans sans avoir pu stabiliser leur situation professionnelle avant leur départ, 40% avaient par contre une activité professionnelle. A noter un jeune ayant bénéficié d'une bourse universitaire.

III. ACTIVITÉ EN FRANCE

Soutenir les jeunes adultes, anciens des villages

SOS Villages d'Enfants reste une ressource disponible pour les jeunes « anciens » tout en veillant à ne pas les maintenir dans une forme d'assistanat.

En 2009, au moins 35 jeunes majeurs, ayant quitté récemment les villages d'enfants SOS, ont bénéficié d'un soutien éducatif. Si dans certaines situations, ce soutien n'est que ponctuel pour rassurer, répondre à des questions ou donner quelques conseils, pour d'autres jeunes majeurs, le besoin d'un « coup de pouce » temporaire ou la traversée d'une période difficile peuvent nécessiter un appui plus suivi.

Par ailleurs, 21 aides financières ont été accordées à des jeunes de 18 à 25 ans. La plupart des bénéficiaires sont des jeunes adultes ayant quitté les villages d'enfants SOS. 5 jeunes toujours en villages d'enfants en ont également bénéficié. La majorité de ces sommes ont été consacrées au soutien à l'autonomie et au renforcement des compétences des bénéficiaires : 53 % pour la poursuite d'études et 22 % pour le permis de conduire. Le reste concerne la vie quotidienne : aide au logement, budget alimentaire...



Publication : « *Jeunes adultes : guide des droits et des services* »

Dans l'étude sur le devenir des anciens du village d'enfants de Marseille, Annick Camille Dumaret notait que près de 9 anciens sur dix étaient toujours en contact avec la mère SOS qui les avait élevés. Les mères SOS sont donc

régulièrement confrontées, parfois longtemps après la fin de leur mission, à des demandes de leurs « anciens ». Le groupe des anciennes mères SOS s'était fait le porte parole en 2007 de leur souhait de disposer d'un document d'information afin de pouvoir mieux répondre à ces demandes. C'est aujourd'hui chose faite, avec le livret « *Jeunes adultes : guide des droits et des services* » qui a également été diffusé dans les villages d'enfants SOS pour les jeunes proches de l'autonomie.

Cette brochure de 28 pages présente de manière détaillée les thèmes des droits, de santé, de formation, du travail, du logement, des déplacements, de la gestion de son budget, de la vie en couple, de l'arrivée d'un enfant, de l'engagement... Elle rappelle aussi les procédures qui permettent aux jeunes devenus adultes de bénéficier, s'ils en ont besoin, d'une aide associative.

Insérer les jeunes adultes en difficulté

Les Ateliers de la Garenne et la Ferme du Major sont deux établissements d'insertion sous convention avec SOS Villages d'Enfants qui accueillent et accompagnent 245 jeunes parmi les plus démunis. Il s'agit, le plus souvent, de jeunes en rupture familiale. Ils se trouvent pour la plupart dans l'impossibilité de trouver un emploi ou de suivre une formation qualifiante. Beaucoup connaissent d'importantes difficultés psychologiques, voire psychiques et certains ont pu déraiser dans la délinquance ou sont en situation d'errance. On constate chez ces jeunes un taux de pauvreté particulièrement élevé. Ils ont du mal à résoudre, au jour le jour, leurs problèmes immédiats (hébergement, nourriture, soins...).

- Dans une conjoncture économique difficile, l'activité économique des **Ateliers de la Garenne** a été très ralentie, les commandes ayant été divisées par deux et moins rémunératrices en chiffre d'affaires. Malgré cela, les Ateliers de la Garenne ont accompagné 121 jeunes en 2009. 42 nouveaux jeunes y ont été admis tandis que 42 autres quittaient l'établissement dont 50% avec un projet d'emploi ou d'intégration sociale. 80% des jeunes accueillis estiment que les Ateliers de la Garenne sont une chance pour leur vie et leur accès à l'autonomie.

ANCV : une convention Aide aux Projets Vacances

Depuis trois ans, dans le cadre d'un partenariat entre SOS Villages d'Enfants et la Direction des politiques sociales de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), la Maison Claire Morandat et la Ferme du Major (4 jeunes) ont bénéficié d'un soutien de près de 15 000 € en chèques vacances pour l'organisation de séjours vacances.

- **La Ferme du Major** a poursuivi en 2009 ses efforts de modernisation et de développement en dépit d'un contexte, interne et externe, difficile et incertain, marqué par la baisse des financements. L'équipe a assuré le suivi de 124 jeunes salarié(e)s en insertion (contre 107 en 2008), dont plus de 93 % a moins de 26 ans. 65 % n'avaient aucun diplôme et un niveau inférieur au CAP/BEP. 18 % rencontraient d'importantes difficultés de lecture et d'écriture. Les contrats concernent l'activité de façonnage et entretien ainsi que l'activité agricole. Plus

III. ACTIVITÉ EN FRANCE

- de 2 750 heures de formation de base ont été dispensées. On dénombre 70 sorties en 2009 dont 21 % avant la fin du contrat : 30 de ces jeunes sont suivis par la mission locale et 9 sont en formation ou ont un contrat de travail.

III. Etudes et recherches

La démarche de recherche autour de la fratrie, engagée depuis le colloque de 2006, s'est poursuivie et développée au cours de l'année 2009, avec la mise en oeuvre de la 3^{ème} phase de recherche soutenue par l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) pendant 18 mois. Ce projet a pour objet de doter les professionnels d'outils d'observation et d'accompagnement des relations fraternelles afin d'en faire une réelle ressource pour la (re)construction des enfants accueillis.

Deux équipes universitaires interviennent, l'une en psychologie développementale (Toulouse), l'autre en psychologie clinique (Rouen). Les professionnels des villages d'enfants SOS ont été associés au travers du test de plusieurs questionnaires psychologiques et de l'étude clinique de situations de conflits fraternels.

Le rapport final est prévu pour l'été 2010.

Des démarches ont été engagées pour élargir le champ géographique de la recherche autour de la fratrie. Plusieurs associations SOS européennes dont l'Allemagne et l'Autriche se sont mobilisées et ont poursuivi des travaux sur le modèle de ceux développés par la France. Une mutualisation des résultats reste envisagée.

Par ailleurs, SOS Villages d'Enfants a poursuivi sa participation au séminaire mis en place par l'ONED afin de stimuler les réflexions sur les évolutions dans le champ de la protection de l'enfance.

IV. Publications

La publication d'un 4^{ème} numéro des cahiers SOS dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de l'association malgache témoigne de son approche militante pour la défense des droits de l'enfant. (Voir page 15)

Autres publications - articles parus

- « *Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en village d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie* », Annick Dumaret, Pascale Donati et Monique Crost, paru dans la revue *Société et jeunesse en difficulté*, N°8, 2009.
- L'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) a réalisé, et mis en ligne sur son site, des présentations de plusieurs études engagées par SOS Villages d'Enfants :
 - Compte rendu de lecture de l'étude "L'expérience fraternelle au quotidien en villages d'enfants SOS " d'Aude Poittevin (CERLIS-Paris 5)
 - Fiche de présentation de l'étude « *Un demi-siècle d'accueil de fratries en villages d'enfants SOS* » de Virginie de Luca
 - Fiche de présentation de l'étude « *Analyse de l'expérience des professionnels travaillant dans le cadre de SOS Villages d'Enfants* » de Régine Scelles
- Enfin, Pierre Poitou, psychologue au village d'enfants de Sainte-Luce a contribué à l'article « *Les relations entre frères et sœurs dans le cadre d'un placement familial* » publié dans la revue *Soins pédiatriques – puériculture* N°247 d'avril 2009.

IV. ACTIVITÉ DANS LE MONDE

30 ans d'actions à l'international

L'année 2009 était placée sous le signe du 30^{ème} anniversaire de l'action internationale de SOS Villages d'Enfants France, lancée officiellement à Paris le 21 juin 1979.



« Un acte concret, porteur d'espérance, qui développera un nouvel effort en faveur de l'enfance des pays les plus défavorisés. », Jean-Pierre Rousselot, président-fondateur de l'association française pour le développement des villages d'enfants SOS dans le monde et aujourd'hui Vice-Président de SOS Villages d'Enfants.

30 ans plus tard, l'association française agit dans 23 pays du monde.

Elle prend en charge plus de 6 200 enfants et jeunes au sein de 35 villages d'enfants SOS et près de 5 200 enfants dans le cadre des programmes de prévention de l'abandon. De plus, près de 15 000 enfants fréquentent les établissements scolaires rattachés aux villages d'enfants SOS.

Le poids du budget consacré aux actions internationales atteint aujourd'hui près de 11 millions d'euros, budget dont il faut rappeler qu'il est entièrement financé par les fonds privés.

I. Les événements de l'année

MADAGASCAR - 20 ans d'action au service de la protection de l'enfant malgache

Malgré le lourd contexte politique en 2009, l'année a été marquée par les célébrations du 20^{ème} anniversaire de SOS Villages d'Enfants Madagascar dans le cadre des 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Grâce à la qualité de ses programmes et événements, il a permis de positionner SOS Villages d'Enfants Madagascar comme un acteur incontournable de la protection de l'enfance sur la Grande Ile.

La délégation française se composait de Pierre Pascal, Président, Gilles Paillard, directeur général et d'Hélène Rötig, à l'origine de la démarche SOS Villages d'Enfants à Madagascar. A noter la présence exceptionnelle également de Thérèse Gardères, mère SOS exemplaire à la retraite après 30 années d'engagement auprès du village d'enfants SOS de Marseille, où elle a élevé 22 enfants.

Les dates clés

- Mai 2009 : cérémonie officielle de lancement des festivités
- 18 septembre - Antananarivo: colloque national sur l'enfant, la famille, l'emploi et le développement social

- 18-20 novembre – Toamasina : « Forum des Enfants », autour des droits de l'enfant
- 17 -18 décembre - Mahajunga : rencontre sur le thème : « Investir sur l'enfant ».

En mai 2009, Helmut Kutin, président de la Fédération internationale SOS Villages d'Enfants s'est rendu à Madagascar pour la première fois. Il a rappelé à quel point il était important « *d'aimer et d'aider les enfants dans leur parcours pour qu'ils deviennent des adultes autonomes et actifs* ».



Publication : Les Cahiers SOS N°4 - « Vontovorona, un village d'enfants SOS au cœur de la société malgache - 20 ans au service de la protection de l'enfance » ont été édités en mai 2009 à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du 1^{er} village d'enfants SOS de Madagascar. Il présente les principaux résultats d'une étude réalisée par l'Institut de Recherche et de Développement et un état des lieux de l'action de l'association auprès des enfants accueillis dans son premier village. Il resitue cette action dans le contexte de la protection de l'enfance à Madagascar et met en lumière les innovations destinées à répondre aux besoins des enfants et jeunes sur la Grande Ile.

Plus d'infos sur www.sosve.org/publications

IV. ACTIVITÉ DANS LE MONDE

ARMENIE – les processus d'admission



© S. Ruet / Story Box Photo

Gilles Paillard, Directeur général, accompagné de Laurence Ferrari s'est rendu en Arménie du 10 au 12 avril 2009. L'objectif était d'appréhender les processus d'admission des enfants en village d'enfants SOS, le rôle des équipes et le développement des actions sur place.

BURKINA FASO – Rencontre avec la première dame

Du 7 au 11 décembre 2009, Gilles Paillard, directeur général de SOS Villages d'Enfants France s'est rendu dans l'ensemble des structures avec une attention particulière pour les Programmes de Renforcement de la Famille. Accompagné du Directeur régional pour le nord de l'Afrique et Moyen-Orient de la Fédération, Rachel Bourget, ils ont rencontré la Première Dame du Burkina Faso, Chantal Compaoré, très impliquée dans l'action sociale et la défense des droits des femmes et des enfants. Ils se sont rendus également à l'Ambassade de France.

Rencontre avec la Première dame du Burkina Faso, Mme Chantal Compaoré. De gauche à droite : Gilles Paillard, Rachel Bourget, Mme Joppé (*donatrice*), Mme Chantal Compaoré, Première Dame, et Mr Joppé (*donateur*).

MALI – Reconnaissance d'utilité publique

L'Association malienne SOS Villages d'Enfants a été reconnue d'utilité publique par décret adopté en Conseil des ministres du Mali le 15 juillet 2009. Cette décision marque la reconnaissance officielle, par les plus hautes autorités du pays, de l'action menée sur le terrain depuis plus de 20 ans par l'association malienne en faveur de la promotion et de la protection de la famille et de l'enfant.

Situations d'urgence

▪ Burkina Faso

L'association française a participé à hauteur de 26 800 euros au programme d'urgence en faveur des victimes des inondations de septembre 2009 dans la région de Ouagadougou. Le programme vient en aide à 2 300 enfants (833 familles) du district de Nongr-Maasom, où se trouve le village d'enfants SOS de Ouagadougou.

▪ Somalie - Mogadiscio

Une nouvelle évacuation du village d'enfants SOS de Mogadiscio a eu lieu en juillet 2009 du fait de la résurgence des violences et de l'insécurité. Les familles ont pu réintégrer les maisons familiales en octobre 2009 : 64 enfants et 51 adolescents y sont pris en charge.

La rentrée a tout de même eu lieu en septembre 2009. Le jardin d'enfants SOS reste fermé. L'hôpital SOS – l'une des seules structures médicales ouvertes dans la ville- et l'école d'infirmiers et infirmières sont en fonctionnement.

▪ Sri Lanka

SOS Villages d'Enfants France a apporté un soutien financier de 99 000 € au programme d'urgence de SOS Villages d'Enfants Sri Lanka en faveur des enfants isolés et réfugiés dans des camps après le conflit armé. L'hébergement temporaire ouvert officiellement à Chettikulam le 19 août 2009 a pris en charge plus de 200 enfants : programme nutritionnel, suivi médical et psychologique. SOS Villages d'Enfants participe aux recherches afin de retrouver les familles.

IV. ACTIVITÉ DANS LE MONDE

II. Accueil des enfants sans soutien parental

6200 enfants et jeunes orphelins ou abandonnés pris en charge quotidiennement dans les villages d'enfants SOS.

*Chiffres au 31/12/2009 - * hors les 3 villages en construction.*

Fin de la construction de 3 nouveaux villages d'enfants SOS

Les investissements liés à la construction de 3 nouveaux villages se sont poursuivis en 2009 avec un budget global dédié de plus de 3 M€.

ARMENIE – Idjevan



Les travaux du village d'enfants SOS sont terminés. Les mères SOS et aides familiales sont recrutées et ont terminé leur formation en 2009. Huit d'entre elles ont pris leurs fonctions et préparent l'arrivée des enfants. Le processus d'admission des enfants est en cours, en lien avec les pouvoirs publics arméniens. Le village d'enfants SOS ouvrira ses portes aux premiers enfants en 2010. Ce village est destiné à terme à l'accueil à terme de 91 enfants dans 14 appartements familiaux.

MALI - Kita



20 enfants sont déjà pris en charge dans des maisons louées en attendant l'ouverture du village d'enfants SOS.

Le village d'enfants SOS comprend 15 maisons familiales destinées à terme à 150 enfants, un jardin d'enfants et une école élémentaire. Celle-ci a ouvert ses portes en octobre 2009 avec 8 premières classes, du cours préparatoire au CM1. Elle est fréquentée par 248 élèves (113 filles et 135 garçons). Les inscriptions sont particulièrement nombreuses en cours préparatoire, qui regroupe à lui seul 5 classes, et l'établissement répond à des besoins importants de scolarisation de la

région. A terme, il permettra l'accès à l'éducation de 800 élèves dans 18 classes.

Le jardin d'enfants SOS, ouvert en novembre 2009, comprend 6 classes et accueille 96 élèves de 3 à 5 ans.

TUNISIE – Akouda



La construction du village d'enfants SOS, situé près de la ville de Sousse, s'est achevée fin 2009. L'ouverture du village d'enfants SOS aura lieu en février 2010, avec l'accueil des 32 premiers enfants, âgés de 6 mois à 2 ans. Ce village est prévu pour l'accueil à terme de 112 enfants dans 14 maisons familiales.

Activité des villages

ARMENIE

Le village d'enfants SOS de **Kotajk**, près d'Erevan, accueille 68 enfants orphelins ou abandonnés dans 13 maisons familiales.

BURKINA FASO

Les villages d'enfants SOS de **Ouagadougou** et de **Dafra** accueillent au total 211 enfants.

CAMEROUN

Avec 28 nouveaux enfants accueillis en 2009 âgés de 1 à 12 ans, le village d'enfants SOS de **Douala** prend en charge un total de 78 enfants (33 filles et 45 garçons). Les enfants admis en 2009 avaient des situations familiales très différentes : enfants orphelins, abandonnés, ou dont la mère souffrait de difficultés psychiques. Ils étaient tous en mauvaise santé à leur arrivée : manque d'hygiène, malnutrition, parasitoses, malaria, problèmes cutanés... A terme, le village prendra en charge 120 enfants.



L'inauguration du village d'enfants SOS a eu lieu le 10 novembre 2009. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de Gilles Paillard et de la déléguée générale de La Fondation d'entreprise Accor, cette dernière ayant financé une partie de la cantine scolaire. Des représentants de Accor Afrique étaient également présents.

IV. ACTIVITÉ

DANS LE MONDE

INDE - Le village d'enfants SOS de Raipur, inauguré en 2008, a atteint en 2009 sa pleine capacité d'accueil avec 142 enfants confiés à 14 mères SOS. 123 enfants du village SOS fréquentent les écoles de l'environnement : leurs progrès sont remarquables et 25 d'entre eux sont parmi les meilleurs de leur classe.

Témoignage

M. et Mme D. (Lyon), parrains du village d'enfants SOS de Raipur- février 2009

Raipur : « *Tout est parfaitement propre. Les mères SOS apprennent aux enfants à participer au service, au nettoyage et à l'entretien de la maison. De l'automne à la fin de l'hiver, les enfants s'initient à la culture et production de légumes qu'ils vont consommer et même cuisiner eux-mêmes.*

Nous sommes invités à entrer dans le jardin d'enfants SOS. Une vingtaine de petits sont là, ils se lèvent les mains jointes pour nous souhaiter la bienvenue et immédiatement se mettent à chanter en chœur, nous sommes silencieux devant cette petite troupe débordante de gaieté et de vitalité. Sous un préau, une dizaine d'élèves de 8 à 10 ans sont en cours de perfectionnement à l'écriture. L'un des garçons parle déjà un anglais très correct. »

MAROC

Fin 2009, le village d'enfants SOS d'**El Jadida** accueille 91 enfants (46 filles et 45 garçons) dans 12 appartements familiaux.

Témoignage

M. et Mme P. (Yvelines), parrains du village d'enfants SOS d'El Jadida - mars 2009

« *Quand nous arrivons, c'est une foule d'enfants qui arrivent de l'école, beaucoup se précipitent dans les bras du directeur qui les embrasse avec affection. Il nous accompagne et nous fait visiter les lieux. Il y a 12 « familles SOS » et les fratries sont regroupées. C'est le premier village « urbain » de SOS Villages d'Enfants Maroc. Ici, les enfants sont scolarisés dans la ville et participent à des activités avec les autres enfants. Ils sont bien intégrés ».*

MADAGASCAR

Lors de la période de crise sociale à Madagascar, aucune incidence n'a eu lieu au sein des villages d'enfants SOS de **Toamasina, Antsirabe et Antananarivo**. Des mesures de sécurité ont été prises et des produits de première nécessité ont été stockés.

Les 3 villages d'enfants SOS accueillent au total 366 enfants à fin décembre 2009.

Expérience : le placement familial

A **Mahajunga**, les familles ont quitté leurs anciens logements des quartiers « à risque » pour emménager en centre ville, plus près des écoles fréquentées par les enfants. L'équipe d'encadrement technique a été remplacée.

A **Antananarivo**, la majorité des enfants entre dans la période d'adolescence et les assistantes familiales doivent s'adapter à une méthode éducative appropriée.

MALI

Les villages d'enfants SOS de **Sanankoroba** et **Mopti** accueillent au total 285 enfants. 20 enfants vivent dans les maisons louées de Kita.

VIETNAM

Le village d'enfants SOS de **Dong Hoi** dont pour mémoire la construction a été cofinancée avec l'association AEVN et inauguré en 2006, a accueilli 8 nouveaux enfants en 2009, portant à 110 (65 filles et 45 garçons) le nombre d'enfants pris en charge dans 12 maisons familiales.

Le village d'enfants SOS de **Vinh**, financé à 100% par l'association française depuis 2007, accueille 137 enfants.

LES VILLAGES DU TSUNAMI

Le village d'enfants SOS de **Pondichéry en Inde** accueille en 2009, 142 enfants dans 15 maisons familiales, dont 7 sont financées par notre association. Un centre de soutien scolaire bénéficie à près de 500 enfants, du village d'enfants SOS et de l'environnement.

Le village d'enfants SOS de **Meulaboh en Indonésie**, comprend 15 maisons familiales – dont 3 sont financées par notre association. Il accueille 90 enfants à fin 2009.

IV. ACTIVITÉ

DANS LE MONDE

Accompagnement des jeunes vers l'autonomie

Près de 580 jeunes suivis et accompagnés vers une vie d'adultes autonomes et responsables

ARMENIE

A Erevan, 75 jeunes vivent dans les 3 foyers de jeunes ou sont suivis dans le cadre d'un programme de semi-indépendance.

BURKINA FASO

104 jeunes sont suivis par la structure d'encadrement qui leur est dédiée à Ouagadougou.

MADAGASCAR

Les 2 structures pour adolescents et jeunes adultes (SISOP) d'Antananarivo et de Toamasina suivent quotidiennement 188 adolescents et jeunes.

Les activités de découverte des métiers ont été renforcées en 2009. Des accords de partenariat ont été établis avec différentes entreprises pour les stages des jeunes. 8 jeunes ont été insérés en entreprise, 7 sont en cours d'emploi et 10 sont en phase finale d'autonomisation.

55 jeunes en insertion rurale sont suivis régulièrement sur 6 zones géographiques. 3 nouveaux jeunes du village d'enfants SOS d'Antananarivo ont été intégrés à Soavinandriana dans les projets de production de masse verte de géranium. A Toamasina, 2 nouveaux sites de projets agricoles ont été ouverts et 11 jeunes sont en insertion rurale.

MALI

A fin 2009, la structure d'encadrement spécialisée encadre 100 jeunes.

VIETNAM

A Vinh, 109 jeunes sont pris en charge dans les foyers de jeunes.

III. Prévention de l'abandon

En 2009, près de 5 200 enfants et leurs familles sont suivis dans le cadre des programmes de renforcement de la famille

Partout dans le monde, les programmes de renforcement de la famille se développent en lien avec les équipes des villages d'enfants SOS auprès des familles les plus démunies pour maintenir les enfants dans leur environnement familial naturel.

Madagascar

A Madagascar, ce sont près de 2 000 enfants et leurs familles qui bénéficient d'un soutien au quotidien grâce aux 8 centres de jour, à une classe de remise à niveau accélérée pour jeunes déscolarisés et aux leurs cantines respectives de ces établissements.

De nouvelles familles ont été admises à **Antsirabe** et **Antananarivo**, en remplacement de familles devenues autonomes. A Antananarivo, la majorité des familles est en phase d'adaptation. Les résultats scolaires des élèves se sont améliorés. A **Toamasina**, une dizaine de familles ont quitté les centres après l'évaluation de leur niveau d'autonomie. 10 adultes continuent à bénéficier de séances d'alphabétisation.

Aux centres de jour de **Tuléar**, des prêts remboursables ont été octroyés pour développer les activités génératrices de revenus des familles et d'autres prêts ont été mis en place pour l'amélioration de l'habitat.

A noter aussi, la régularisation d'état civil par les actes d'enregistrement de naissance de 28 enfants à Antsirabe et 30 à Antananarivo.

IV. ACTIVITÉ DANS LE MONDE

Autres pays d'intervention

Arménie - Fin 2009, 785 enfants et leurs familles sont bénéficiaires des programmes.



Burkina - un programme sur Bobo-Dioulasso prend en charge 243 enfants, jeunes et leurs parents.

Photo : fabrique de savon dans le cadre du Programme

de Renforcement de la Famille.

Inde - 473 enfants sont bénéficiaires du programme à Raipur et Pondichéry.

Indonésie - 94 enfants, issus de milieux très pauvres, sont bénéficiaires du Programme de Meulaboh.

Mali - 995 enfants et leurs parents sont suivis dans le cadre des programmes de renforcement de la famille dans les communautés voisines des villages d'enfants SOS.

Tunisie - Le programme de renforcement de la famille lancé en avril 2008 à Akouda s'adresse à des familles monoparentales, très défavorisées.

En 2009, 221 enfants et adolescents jusqu'à 18 ans ont été les bénéficiaires directs de ce programme (produits alimentaires, santé, hygiène, inscriptions dans l'éducation préscolaire...).

IV. Accès à l'éducation et à la formation professionnelle

SOS Villages d'Enfants construit des jardins d'enfants, des écoles -primaires et secondaires- et des centres de formation pour pallier l'absence de structures locales. Ces établissements accueillent bien sûr les enfants et les jeunes des villages d'enfants SOS mais ils sont ouverts en priorité aux enfants défavorisés des quartiers voisins qui -sans ces structures- seraient privés du droit fondamental à l'éducation.

Les filières de formation professionnelle proposées sont adaptées aux exigences du marché du travail local : couture, broderie,

comptabilité-secretariat, mécanique, menuiserie, métiers de l'agriculture, électricité...

Grâce à la générosité du public français qui fait confiance à SOS Villages d'Enfants, **près de 15 000 enfants ont la possibilité de suivre une formation générale ou professionnelle** leur apportant les connaissances, compétences et qualifications nécessaires pour s'insérer efficacement dans la vie économique locale.

Arménie

Le jardin d'enfants SOS de Kotajk (près d'Erevan) est fréquenté par 123 jeunes élèves.

Cameroun

Le jardin d'enfants SOS accueille 84 enfants dont 25 du village d'enfants SOS. L'école primaire SOS est fréquentée par 180 élèves, dont 45 du village d'enfants SOS. Une cantine scolaire, qui a servi les premiers repas en octobre, ainsi qu'une bibliothèque, sont rattachées aux établissements.

Madagascar

2 732 élèves fréquentent les établissements maternels, primaires et secondaires de SOS Villages d'Enfants Madagascar. Près de 2 000 enfants en fréquentent les cantines.

- A **Antsirabe**, l'école primaire et secondaire d'Ivohitra a été inaugurée en présence des délégations de SOS Villages d'Enfants France et de la Fédération internationale, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de SOS Villages d'Enfants Madagascar. Deux classes de 4^{ème} ont été ouvertes pour l'année scolaire 2009-2010. La capacité d'accueil passe de 283 élèves à 386.
- Le soutien scolaire a été renforcé. L'un des aînés du village a obtenu le baccalauréat et s'est inscrit dans un institut universitaire d'Antananarivo.

IV. ACTIVITÉ DANS LE MONDE

- A **Toamasina**, un système d'épargne familiale a été mis en œuvre afin d'aider les parents à prévoir les dépenses d'inscription de la rentrée scolaire.
- A **Antanety II**, priorité a été donnée au renforcement des capacités des enseignants : méthodes pédagogiques, nouveaux outils -matériel, manuels...-
- Partout, les résultats des classes ASAMA ont été satisfaisants.

Mali

Plus de 2 300 élèves fréquentent les 3 jardins d'enfants SOS et les 3 écoles gérées par SOS Villages d'Enfants Mali à Sanankoroba et Mopti. Les élèves qui préparaient un examen ont obtenu 100 % de réussite au certificat d'études primaires et au diplôme d'études fondamentales (équivalent du brevet des collèges). Ces résultats sont remarquables dans la mesure où ces établissements accueillent en majorité des enfants défavorisés de la communauté environnante.



Droit aux loisirs : art.31 de la convention Internationale des droits de l'enfant

La 3^{ème} édition des «Villages Enchantés» s'est déroulée dans les villages d'enfants SOS de Sanankoroba et Mopti du 26 février au 6 mars 2009, en partenariat avec l'association Les Toiles Enchantées et TWDSMP (groupe Disney). Les villages d'enfants SOS et la population avoisinante se sont réjouis des projections dont celle d'un film malien. Ce projet était enrichi d'une kermesse et de la participation d'artistes locaux. A noter la participation de l'acteur réalisateur PEF et de la journaliste Isabelle Giordano.

Maroc

A la rentrée 2009, 84 enfants ont été scolarisés dans des établissements de la ville d'**El Jadida** : 33 en maternelle et 51 à l'école primaire. 17 enfants suivent des cours de français à l'Alliance franco-marocaine.

Vietnam

216 enfants fréquentent le **jardin d'enfants SOS de Vinh** dont 213 viennent du voisinage. Celui de **Dong Hoi** comprend 6 classes et est fréquenté par 193 jeunes élèves, dont 182 sont issus du voisinage. 215 élèves vont à l'école SOS de Vinh ; la grande majorité vient de la communauté environnante.

V. Prévention et santé

Dans l'ensemble des villages d'enfants SOS à travers le monde, une infirmerie ou un dispensaire assure le suivi médical et soigne les maladies les plus courantes. Les enfants des alentours bénéficient aussi de ce suivi médical. Ces dispositifs sont parfois complétés par une pharmacie, un centre de Protection Maternelle et Infantile, une clinique.

En plus du traitement médical, les médecins et infirmières sont aussi amenés à faire suivre un programme nutritionnel à leurs jeunes patients. Les cantines scolaires des établissements SOS assurent aussi d'un repas équilibré pour chaque élève.

Par exemple à Madagascar, l'activité des dispensaires est restée soutenue en 2009 avec 14 218 consultations dont 7 384 destinées aux enfants. A Antananarivo, le taux de vaccination dépasse 90 % des enfants concernés et 1 500 femmes sont suivies dans le cadre du planning familial.

A Antsirabe, une journée « Protection Maternelle et Infantile » a été organisée sur « *le rôle de la mère de famille comme première responsable de la santé de son enfant* ». De plus, après les événements dramatiques du 7 février 2009, SOS Villages d'Enfants a fourni du matériel médical et des médicaments aux deux principaux hôpitaux assurant l'accueil des blessés et aux familles vulnérables. SOS Villages d'Enfants France a également assuré l'acquisition de 50 sondes nasogastriques pour les enfants. Ce matériel médical a été envoyé de France à Madagascar grâce à une chaîne de solidarité et a été offert par SOS Villages d'Enfants Madagascar à l'hôpital Cenhosoa.

IV. ACTIVITÉ DANS LE MONDE

VI. Autres villages d'enfants

En 2009, notre association a contribué au financement, en plus des villages d'enfants SOS dont l'activité a été relatée ci-dessus, de 17 autres villages d'enfants SOS dans le monde grâce à la contribution de parrainage des donateurs.

Pays	Village d'enfants SOS
Bosnie Herzégovine	Sarajevo
Côte d'Ivoire	Abobo-Gare
Equateur	Quito
Equateur	Esmeraldas
Haïti	Cap Haïtien
Honduras	Tegucigalpa
Inde	Choglamsar
Laos	Vientiane
Laos	Pakse
Maroc	Imzouren
Népal	Pokhara
Roumanie	Bucarest
Roumanie	Sibiu
Rwanda	Kigali
Somalie	Mogadiscio
Togo	Kara
Vietnam	Dalat

V. FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

SOS Villages d'Enfants finance l'ensemble de ses actions en France et dans le monde de manière relativement équilibrée entre fonds publics et privés.

- 53% de ses ressources proviennent de financements publics, dédiés à son activité en France.
- 42% de ses ressources proviennent de financements privés qui lui permettent de financer d'une part, la totalité des frais de fonctionnement et investissements de son action internationale et d'autre part, de donner aux mères SOS et aux enfants des moyens complémentaires non pris en charge par les Conseils généraux. Cette contribution privée représente en moyenne 8% du budget des villages.
- Enfin 5% proviennent d'autres types de ressources dont les placements financiers.

I. Les financements publics

SOS Villages d'Enfants reçoit des **subventions des conseils généraux au titre d'une délégation de mission de service public de la Protection de l'enfance en France** : accueil des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance. Le prix de journée, fixé par le conseil général, correspond au montant journalier versé à l'association, pour la prise en charge d'un enfant dans un village.

A fin 2009, l'association a réalisé 215 228 journées d'accueil, ce qui traduit une bonne activité des villages d'enfants SOS sur l'année 2009 et correspond aux prévisions transmises par les villages d'enfants SOS auprès des services sociaux.

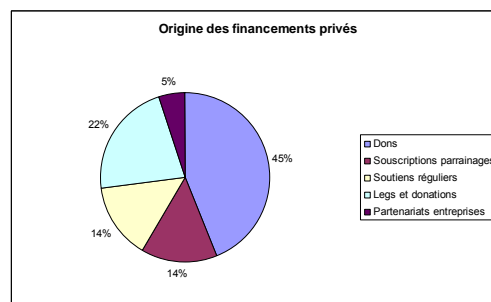
En 2009, **les conseils généraux ont versé** pour ces journées **un montant total de 28,3 M€**

II. Les financements privés

Les financements privés sont issus du résultat **d'opérations d'appels à la générosité du public** et de **libéralités perçues au titre des legs et donations**.

Au 31 décembre 2009, les ressources privées s'élèvent à plus de 22,5 millions d'euros.

Les opérations d'appels à la générosité vers les particuliers et les entreprises ont enregistré une progression de 10% en 2009 avec un total collecté de 17,5 M€ malgré un environnement social, économique et financier très difficile. Les legs, donations et assurances-vie représentent en 2009 plus de 22% du total des ressources privées avec 5 M€. Les assurances-vie se sont maintenues à 2 M€ et représentent cette année plus de 40% des libéralités 2009.



Avec un contrôle permanent sur les dépenses d'appels à la générosité, conformes au budget prévisionnel, le résultat net sur fonds privés de 2009 et affecté aux projets s'élève à 16 M€.

V. FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

Grande générosité des donateurs malgré la crise

Malgré la crise économique qui les touche de près, nos donateurs nous ont manifesté cette année encore, une très grande fidélité puisque leur soutien a enregistré une progression de près de 8 % par rapport à 2008.

En effet, la grande majorité des messages de mobilisation qui leur ont été adressés en 2009 a enregistré des montants de collecte supérieurs à l'année précédente, à l'exception des deux premiers appels à dons de l'exercice qui ont témoigné de l'inquiétude de nos donateurs face à la crise.

Frères et sœurs réunis : une cause qui rassemble

L'association a poursuivi sa stratégie de développement pour mobiliser de nouveaux donateurs à sa cause. Les actions de plaidoyer de la fin d'année - pour le droit des frères et sœurs séparés de leurs parents à vivre ensemble - ont appuyé et renforcé les messages d'appels à la générosité.

A fin 2009, plus de 34 800 nouveaux donateurs avaient rejoint l'association, soit 33% de plus que l'année dernière. Il s'agira en 2010 de fidéliser ces nouveaux donateurs.

Un engagement sur la durée

Le prélèvement automatique nous garantit une sécurité dans la prise en charge quotidienne des enfants sur la durée et nous permet de réduire nos coûts d'appels à dons.

A fin décembre 2009, 18% de nos donateurs nous soutiennent régulièrement sur la durée par prélèvement automatique. Ces donateurs engagés contribuent à fin 2009, avec un total de dons de près de 6,5 M€, à hauteur de 37% des produits de la générosité des particuliers.

Internet :

La promotion du paiement en ligne a été poursuivie sur l'ensemble de nos messages postaux. Pour autant, la contribution des dons en ligne reste stable par rapport à 2008 autour de 2% du total de la collecte et le nombre d'adresses e-mails donateurs reste encore très faible.

En novembre 2009, l'association a ouvert un espace donateurs en ligne, offrant aux donateurs un ensemble complet de services en ligne.

Les entreprises partenaires mobilisées autour de la fratrie

En 2009, SOS Villages d'Enfants a enregistré une progression très importante du soutien de ses partenaires entreprises. Ceux-ci ont en effet soutenu l'association et ses programmes à hauteur de plus de 1 M€, soit 27 % de croissance par rapport à 2008, sous forme de mécénat, d'opérations de produit-partage et à travers la commercialisation d'objets pratiques aux couleurs de l'association.

A noter en 2009, le lancement des produits d'épargne solidaire du Crédit Coopératif en faveur de notre association.

D'autres entreprises ont choisi de soutenir l'association à travers des dons en nature (vacances, équipement, publicités, vols aériens...) ou du mécénat de compétences qui permet à l'association de disposer de manière ponctuelle et gracieuse, de collaborateurs expérimentés et de savoir-faire.

Témoignage : Armelle GARIEL - Accenture

Une mission d'expertise offerte par la fondation Accenture a permis le développement d'un projet stratégique : le nouveau système d'information.

« En 2009, SOS Villages d'Enfants a ouvert un grand chantier de refonte de ses processus et a activement préparé la mise en place d'un système d'information intégré (Sage X3) pour une mise en production au 1^{er} janvier 2010.

Pour se faire aider dans la gestion de ce projet et la conception détaillée des processus, SOS Villages d'Enfants a sollicité un partenariat avec Accenture.

Les processus financiers et Ressources Humaines ont été au cœur de ce projet. L'objectif était pour SOS Villages d'Enfants de pouvoir piloter en temps réel la comptabilité des villages, ainsi que d'harmoniser et automatiser certaines procédures internes. »

V. FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

Ils nous ont soutenus en 2009 :

Avec nos remerciements

Agences de communication : Burson-Marsteller, CLM BBDO, Passage Piéton.

Agro- Alimentaire : Bergam's, Laboratoires Juva Santé, Soufflet alimentaire.

Associations – Fondations - Fondations d'Entreprises : Agence du Don en Nature, Darcom, Fondation Accenture, Fondation Accor, Fondation Air France, Fondation Bel, Fondation Groupe SEB, Fondation Nahmias, Fondation SFR, Fondation Voyageurs, Fondation Zython , Fonds d'action Négobois, Fonds Deniber, Passerelles et Compétences, Solidaime, Trésors de la générosité.

Banque / Assurances : Caisse d'Epargne, Crédit Coopératif, GPMA, HSBC, les ménages Prévoyants.

Equipement- Biens de consommation : ABC Diffusion, Bois Nature, Carrefour Solidarités, Cuisinella, Daxon, Ikea, Louis Vuitton, Maisons du Monde, Phildar, SALM, Schmidt, Staedtler, Wild Side video.

Loisirs- Tourisme : Abritel, Agence Nationale pour les Chèques Vacances, Air France, Carrefour Voyages, Decathlon, Fnac éveil et jeux, Pierre et Vacances, Planète Aventures, Transat, UCPA.

Services : Accor Services, Avis Immobilier, Edit 66, Google Grants, HSP , Prosodie, Rena Dumas, Robert Half International, SAGE, SAI, Satas, Yahoo.

Ils étaient également à nos côtés en 2009 : France Arts et Feux, Heinz, Marquise de Sévigné et Publi Embal.

Témoignage

Abritel

Grégory Sion, Directeur Général d'Abritel :
« Notre société leader de la location de vacances sur Internet a décidé de soutenir une des causes prioritaires des Français : l'aide à l'enfance. (...). Pour tous les enfants, les vacances sont des moments privilégiés. Nous sommes heureux de pouvoir aider les frères et sœurs accueillis dans les villages d'enfants SOS de France à se créer de magnifiques souvenirs pendant le temps d'un séjour. (...) Tous les propriétaires et les mères SOS sont ravis de cet échange, comme en témoignent les lettres que nous recevons. »

VI. L'ENGAGEMENT HUMAIN

I. Une organisation tournée vers le bien-être des enfants

Les enfants, majoritairement orphelins à l'origine de la création de l'association, sont aujourd'hui le plus souvent placés au titre de la protection de l'enfance. Ils ont pu souffrir de carences, de maltraitements ce qui nécessite un accompagnement spécifique par l'équipe des villages d'enfants SOS.

La mère SOS joue un rôle primordial. Elle apporte au quotidien aux enfants qui lui sont confiés l'affection, la sécurité et le cadre éducatif dont ils ont besoin pour s'épanouir et devenir des adultes autonomes. Une équipe éducative (directeur, éducateurs, psychologues, aides familiales) a pour mission d'aider les enfants à se construire, à maintenir des liens avec leur famille et préparer leur avenir.

La loi du 18 janvier 2005 accorde aux mères SOS et aux aides familiales le statut d'éducatrices et aides familiales. Cette reconnaissance garantit la pérennité du projet associatif de SOS Villages d'Enfants et l'avenir des enfants qui lui sont confiés.

Témoignages

► Yvette E., mère SOS depuis 10 ans :
« *Ma mission est simple, j'inculque des valeurs et la notion de respect, en donnant à ces enfants une image de la vie de famille, dont ils ont été privés au début de leur existence, afin qu'ils deviennent des adultes accomplis. ... Comme ce ne sont pas mes propres enfants, j'ai encore moins le droit à l'erreur, car ils n'ont pas eu de chance au départ.* »

► Brigitte R., mère SOS depuis 20 ans, elle a accueilli 20 enfants ; ce sont 20 histoires différentes.
« *Tout ce que je veux, c'est qu'ils s'en sortent ! Qu'ils restent soudés en famille et sachent quoi faire avec leurs enfants* »

Une approche nouvelle du recrutement des mères SOS

Afin d'améliorer les procédures de recrutement des mères SOS, un groupe de travail a été créé en

2009. Ce groupe a débuté ses travaux en mars 2009.

Un sous-groupe dit « opérationnel », constitué de 5 personnes, assure le recrutement, le suivi et l'intégration des nouvelles salariées. En 2010, le groupe abordera la formation des éducatrices et aides familiales.

Le nouveau processus de recrutement

- sélection des candidatures
- entretien collectif et individuel au Siège de l'association
- entretien avec le directeur du village
- 2 stages d'une semaine en village
- entretien psychotechnique par un cabinet spécialisé

Les résultats sont probants : le recrutement est le résultat de l'analyse du groupe de travail. Les stages interviennent plus rapidement dans le processus de recrutement. Ils ont pour objectif de valider, pour l'association, les motivations de la candidate « en situation » et pour la candidate, la correspondance entre ses attentes et cette « mise en situation ». Les tests se font à présent à la fin du processus et viennent compléter les rapports de stages effectués par les directeurs et/ou éducatrices familiales. Enfin, on constate d'ores et déjà de très importantes économies sur les charges de recrutement.

Des indicateurs de suivi ont été mis en place afin de mesurer l'efficacité de ce nouveau dispositif.

En 2009, 13 éducatrices familiales ont été recrutées dont 8 sont issues du nouveau processus de recrutement.

VI. L'ENGAGEMENT HUMAIN

Un effort soutenu de formation et d'accompagnement

Le plan de formation 2009 a privilégié les formations collectives en y consacrant 1/3 du budget autour de 2 axes principaux :

- les formations « métiers », liées aux préoccupations quotidiennes de l'équipe éducative comme par exemple : « *Mères SOS quel métier ?* », « *La conduite à risque chez les adolescents* » ou encore « *les rencontres parents-enfants* »
- la conduite du changement avec les formations liées à la mise en place d'un nouveau progiciel de gestion

Il est à noter une nouvelle réforme de la formation professionnelle actée par la loi du 24 novembre 2009 dont une des deux principales mesures aura un impact direct sur notre budget qui sera d'autant réduit.

Plan d'action portant sur l'emploi des seniors

La loi de financement de la sécurité sociale a imposé aux associations de conclure un accord ou plan d'action visant à maintenir l'emploi les seniors (salariés âgés de 50 ans et plus). Le plan d'action retenu par l'association concerne 1/3 des salariés. Il a recueilli début 2010 un avis de conformité de la direction départementale du travail et de la formation professionnelle pour être opposable à l'URSSAF et éviter ainsi à l'association de payer des pénalités. Il sera mis en œuvre dès 2010.

Effectifs

Avec 442 personnes soit 412 ETP*, l'année 2009 a été marquée par une grande stabilité de l'effectif par rapport à 2008.

Le siège social emploie 40 personnes tandis que les villages comptent à fin décembre un total de 402 personnes dont 109 mères SOS et 120 aides familiales. L'équipe éducative compte quant à elle 90 personnes à laquelle il faut rajouter 19 psychologues.

* ETP = équivalent temps plein.

Bénévolat

En 2009, 52 bénévoles se sont engagés aux côtés de l'association et dans des fonctions très variées : travaux administratifs en village ou au siège social, appui technique à la construction du village d'enfants SOS de Persan, soutien scolaire quotidien, conduite accompagnée des jeunes qui préparent leur permis de conduire, accompagnement à la piscine, ateliers pâtisserie, jardinage et découverte de l'environnement, etc...

VII. COMMUNICATION

I. Un plaidoyer pour l'enfant

« L'aide et protection de l'enfance » figure en premier plan des causes caritatives préférées des Français avec 42 % des personnes interrogées*.

Dans ce cadre, SOS Villages d'Enfants entend bien convaincre les Français du bien-fondé de son combat pour le droit aux frères et sœurs à vivre ensemble dans le cadre du placement. C'est dans cette perspective qu'une communication militante s'est mise en place en 2009.

*Source : étude France Générosités/l'fop auprès de 2 038 personnes en avril 2009

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance

Ce message s'est adossé en 2009 au 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). L'occasion pour SOS Villages d'Enfants de rappeler que sa mission est au cœur des droits de l'enfant, en particulier de défendre le droit fondamental à une vie de famille (art. 9) et le droit à la protection de remplacement (art. 20).



200 enfants lancent un SOS
Pour alerter le grand public sur le droit fondamental des frères et sœurs à vivre ensemble dans le cadre du placement, droit malheureusement pas toujours respecté en France,

SOS Villages d'Enfants s'est mobilisée autour d'un événement inédit le 19 novembre, à la veille de l'anniversaire de la CIDE :

200 enfants ont formé une chaîne humaine au Champ de Mars devant le Mur de la Paix et la Tour Eiffel, formant un SOS et reprenant le logo de l'association. Anny Duperey et Laurence Ferrari se sont jointes à cette opération. Un mini-site dédié présentait sur internet la dynamique de l'opération.

Le relais médiatique de cet événement fut important, avec une couverture télévisée de 30

minutes : deux journaux télévisés majeurs s'en sont fait le relais, illustrant l'appel à mobilisation avec deux reportages en villages d'enfants. A cela s'ajoutent plusieurs chaînes du câble et de la TNT la radio, la presse écrite et la presse internet.

Les droits de l'enfant en pratique



Les 10^{èmes} anniversaires des villages d'enfants SOS de Digne-les-Bains en juin et de

Châteaudun en septembre ont permis de démontrer concrètement à un grand nombre de professionnels et donateurs venus pour l'occasion, les avantages d'un environnement familial pour la reconstruction des frères et sœurs accueillis suite à maltraitance ou carence éducative.

Colloque, rencontres avec les équipes, ateliers ont pu illustrer l'art et la manière de mettre en pratique les droits fondamentaux de l'enfant placé.

Ce fut l'occasion pour les enfants eux-mêmes de découvrir et de s'approprier ces droits.



II. Une communication dynamique

Plus belle la vie avec SOS Villages d'Enfants

Au-delà de la diffusion renouvelée en 2009 du spot TV et des bannières sur internet, SOS Villages d'Enfants a choisi de surprendre en novembre 2009 avec le parrainage de *Plus belle la vie* afin de faire connaître sa mission auprès du plus grand nombre. Le parrainage de cette émission à grande audience, familiale et pluri-générationnelle, diffusée quotidiennement en semaine aux heures de grande écoute, a permis une visibilité quotidienne auprès de plusieurs millions de téléspectateurs et sur les sites très fréquentés de France 3 et de *Plus belle la vie*.

VII. COMMUNICATION

Une revue donateurs modernisée



L'année 2009 a aussi été marquée par l'aboutissement du travail **de refonte de la revue des donateurs « Villages de Joie »**, amorcé en 2008 par un groupe de travail composé d'administrateurs, de la direction générale et des

permanents de la communication.

La nouvelle maquette de 12 pages rend sa lecture plus fluide et plus attractive. Le premier numéro a été diffusé en juin.

Un site internet en réseau

La dynamique éditoriale du **site internet** a été renforcée afin d'être le plus proche possible de la réalité de nos actions sur le terrain. De nouvelles vidéos ont enrichi notre fonds documentaire audio-visuel, qui cette année, a été diffusé sur You Tube pour toucher un plus large public. Enfin, l'association a procédé à son inscription sur les réseaux sociaux de type Facebook. Le nombre de visites sur notre site est en progression de 19 % par rapport à 2008. Le nombre de pages vues a été multiplié par deux.

Pas d'amalgame !

Le 14 octobre 2009, SOS Villages d'Enfants a réagi fortement dans les medias lors de la mise en cause de la gestion des fonds collectés de 17 associations dont plusieurs avaient un nom ou logo qui pouvaient prêter à confusion avec notre marque.



Pour que frères et sœurs partagent la même enfance

A noter que la marque et le logo de SOS Villages d'Enfants avaient fait l'objet d'un

travail important pour l'élaboration d'une charte graphique internationale renforçant la visibilité de SOS Villages d'Enfants à l'international.





**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

Pour que frères et sœurs
partagent la même enfance

Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969)
6, cité Monthiers 75009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25 – FAX : 01 49 95 02 85
e-mail : contact@sosve.org
web : www.sosve.org